

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
 Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 FÉVRIER

UN BON EXEMPLE

Le congrès national républicain a jeté les bases d'une vaste association électorale. L'œuvre est constituée ; les statuts sont votés ; le comité central fonctionne.

Les délégués des comités électoraux républicains de Paris et des départements se sont entendus pour formuler un programme d'action commune.

Certains républicains jettent la pierre à ce comité électoral dont les ramifications s'étendent dans tous nos départements.

Il nous semble que les conservateurs ont mieux à faire : imiter l'exemple du congrès républicain ; organiser en vue des élections futures une association puissante formée par les comités de chaque département et reliés entr'eux par un comité central.

Nous comprenons que les railleurs de l'association républicaine nationale sient la partie belle. Son programme politique est d'autant plus nul qu'il n'existe pas à proprement parler.

Faire des déclarations de principes, déterminer tels ou tels articles de professions de foi républicaine, des revendications radicales et jacobines, c'était, en effet, rendre toute association impossible.

Aussi l'Association nationale a-t-elle ouvert son sein aux délégués de toutes nuances républicaines : cela ne veut point dire qu'ils aient tous répondu à cet appel fraternel.

Partisans du Concordat ou partisans de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, adversaires ou défenseurs de l'impôt progressif sur le revenu, tous sont invités à se grouper autour de la houlette du pasteur qui préside aux destinées de cette association.

Que de germes de discordes renferme une telle œuvre ! dira-t-on : elle n'est pas née viable.

Fort possible ; mais le but qu'elle poursuit, l'espoir qu'elle nourrit reposent précisément sur cette coalition de tous les dissi-

dents républicains : il fallait donc absolument exclure tout programme politique déterminé, surmonter dans l'organisation constituée de cette association les querelles, les dissidences des divers groupes républicains.

Le danger nous apparaît précisément dans cet oubli des divisions intestines des républicains.

Ainsi unis par des raisons supérieures, les comités républicains, sous la direction d'un comité central, pourront, en certaines circonstances, jouer un rôle efficace, décisif. Créer un parti de gouvernement, élargir la propagande républicaine, imposer la discipline aux groupes de nuances diverses, soutenir l'idée républicaine là où elle est menacée, la faire pénétrer là où elle est inconnue, telle est le rôle ambitionné par l'association. On avouera qu'il mérite d'être pris en considération.

Les conservateurs ne sauraient donc trop attacher d'importance à cette organisation naissante ; s'ils ne veulent point en être victimes, sans hésitation aucune, ils doivent, dans leurs départements respectifs, fortifier leur organisation électorale et se hâter d'unir étroitement leur action en syndiquant leurs forces au moyen d'une association autant et plus « nationale » que celle que préside le pasteur Steeg ou l'ex-membre de l'Internationale qui a nom Tolain.

Les républicains nous offrent rarement de bons exemples à suivre : ne laissons pas perdre cette belle occasion de les imiter.

EDMOND ROBERT.

Difficulté ajournée et non résolue

La Chambre s'est ajournée jusqu'à vendredi prochain, interrompant pour la seconde fois une discussion d'ordre économique qui intéresse au plus haut degré le pays en général et l'avenir de notre agriculture en particulier.

Ce n'est pas uniquement dans le but de se donner le loisir nécessaire pour célébrer en famille, cette année, les fêtes du carna-

val que la majorité républicaine a suspendu ses travaux parlementaires. D'autres considérations l'ont inspirée dans cette circonstance. Quelques-uns de ses membres ont été guidés par le désir de donner à l'agitation libre-échangiste le temps de se manifester, de faire son œuvre avant le vote définitif de la Chambre sur le projet en discussion ; d'autres, les initiés aux intrigues de couloirs et aux dessous de cartes parlementaires, ont eu pour seul et unique souci d'éviter pour l'instant une crise ministérielle qui s'annonçait comme imminente.

Nos lecteurs ont constaté avec nous que ces jours derniers, si nos ministres ont évité de prendre la parole à la Chambre dans la discussion des céréales, ils n'ont pas tous gardé au dehors la même réserve. Trois ou quatre d'entre eux, notamment, ont ouvert leur porte depuis huit jours aux délégations qui sont venues de Marseille, de Montpellier, de Lyon et d'autres villes, protester auprès des membres du gouvernement contre le relèvement proposé des droits de douanes sur les céréales étrangères.

Les délégués ne se sont pas fait faute d'user et d'abuser même un peu de la faculté qui leur était offerte de s'entretenir avec M. Goblet, Develle, Granet et Lockroy. Les ministres, interrogés, ont répondu et leurs réponses n'ont pas eu précisément un caractère d'uniformité. Il est certain que l'attitude de M. Goblet n'a pas été celle de M. Lockroy au cours de ces entretiens, et que M. Develle n'a pas tenu aux délégués le même langage que M. Granet. Des engagements ont été pris quelque peu contradictoires.

Il a paru difficile à la majorité républicaine que ces engagements fussent tenus de part et d'autre sans soulever au sein du conseil un conflit fatalement destiné à dégénérer en crise ministérielle.

C'est pour parer à ce danger, ou tout au moins pour l'ajourner jusqu'au vote définitif du budget de 1887, que la Chambre s'est donné congé jusqu'à vendredi prochain.

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE DE L'AUBE.

L'extrême-gauche l'emporte dans l'Aube. Malgré tous les efforts de l'administration, le candidat des opportunistes a été battu. On a assez d'eux dans ce département. C'est le candidat radical qui a été élu dimanche.

Pour expliquer cet échec, la République française l'attribue à une coalition des conservateurs et des radicaux. C'était prévu. Mais il y a un petit malheur, c'est que 20,000 électeurs se sont abstenus, et 3,000 suffrages se sont perdus sur des noms divers. Ces 23,000 voix représentent exactement le chiffre du parti conservateur.

LES SOUS-PREFECTURES

Il est dès aujourd'hui permis de croire que le projet de suppression de 68 sous-préfectures déposé par le gouvernement, par déférence pour un vote de la Chambre, ne recevra pas son exécution.

M. Goblet, président du conseil, lors de la discussion de ce projet, indiquera résolument la nécessité d'une consultation des conseils généraux sur cette mesure, contre laquelle le nombre des protestations s'élève chaque jour.

Le résultat de cette consultation n'est pas douteux et l'on a la certitude dans les sphères ministérielles que la majorité de la Chambre se rangera à l'avis des assemblées départementales.

Elections Allemandes

Les résultats connus à cette heure ne sont pas assez nombreux pour permettre de porter un jugement quelconque sur les élections de lundi.

Toutefois, on peut prévoir que le futur Reichstag sera à peu près semblable à celui qu'on avait dissous ; les députés sortants sont réélus dans presque toutes les circonscriptions. Quant aux élections d'Alsace-Lorraine, elles sont telles qu'on s'y atten-

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CHERCHEZ LA MÈRE

Bobn, Agénor entra dans la maison de Mme Balmorin, et trouva que la concierge était la plus aimable des femmes, parce qu'elle lui dit que madame était chez elle.

Tout en montant chez Mme Balmorin, il repassait dans sa tête ses rêves et ses souvenirs, et semblait les semer comme des fleurs sur chaque marche de l'escalier. Il revoyait sa fiancée d'autrefois, au moment où il espérait encore qu'elle serait sa femme ; il croyait avoir vingt ans de moins. Ce beau jardin de sa jeunesse, qui avait été envahi par les épines et les broussailles, il le retrouvait tout à coup dessiné, ratissé, fleuri, et il se promenait avec délices dans les belles allées d'autrefois.

Il sonna, et pendant que la sonnette s'agitait, son cœur battait aussi comme s'il avait tenu au cordon de sonnette.

Une femme de chambre vint ouvrir.
 — On m'a dit que Mme Balmorin était chez elle, dit Agénor d'une voix tremblante.

— Oui, monsieur, entrez, répondit la femme de chambre, qui le regarda avec étonnement, et parut trouver étrange que ce grand et superbe monsieur

eût un air si timide.
 — Qui faut-il annoncer ? lui demanda-t-elle. Il hésita un instant.

— Si je lui faisais une surprise, pensa-t-il, si je ménageais une petite scène de reconnaissance.

— Dites à Mme Balmorin, répondit-il, que c'est une ancienne connaissance de sa famille, un monsieur qu'elle a vu autrefois.

La femme de chambre le fit attendre un instant, elle s'acquitta de la commission, puis revint et l'introduisit dans un petit salon où se trouvait une femme, qui se leva pour le recevoir.

Il eut peine à retenir un cri de joie... il se trouvait en face de sa Clary, toujours belle, toujours séduisante. Elle n'avait guère que trente-neuf ans, et, si ce n'étaient plus les fleurs du printemps, c'étaient encore les rayons de soleil de l'été.

— Monsieur Agénor ! s'écria Mme Balmorin dès qu'elle l'aperçut.

Agénor... le petit nom de baptême, le nom de la jeunesse... Elle n'avait donc pas oublié non plus les anciens souvenirs ; c'était d'un bon augure.

La femme de chambre sortit, ferma la porte, et Agénor resta seul avec Mme Balmorin.

— Vous, monsieur, lui dit-elle, toute troublée, vous ici ! mais quel peut être le but de cette visite ?

Agénor resta stupéfait... elle ne devinait donc rien, elle ne l'aimait donc plus ?

— Le but de ma visite, lui dit-il d'une voix toute émue, mais il est facile à deviner. Je viens vous demander ce bonheur en retard, que vous pouvez enfin m'accorder, puisque vous êtes veuve.

— Veuve ! s'écria-t-elle... Mais regardez donc, monsieur, mon mari est ici, devant vous : c'est devant lui que vous venez demander ma main !

Il jeta un cri, se retourna, et aperçut alors, dans le fond de la pièce, un homme assis, ou plutôt effaissé dans un fauteuil ; une sorte de masse qui n'avait plus que la forme humaine, et dont le visage hébété, aux lignes tombantes, aux yeux terces, n'était plus éclairé par la pensée ; un de ces pauvres morts vivants qu'on appelle des paralytiques.

Au moment où M. Balmorin était tombé comme foudroyé, on n'avait relevé qu'un corps inerte, immobile, et l'on avait cru, au premier moment, qu'il était mort frappé d'apoplexie. Un journal, qui manquait de matériaux pour les accidents de la journée, s'était emparé de cette nouvelle à sensation, et elle était arrivée ainsi jusqu'à Mme des Etangs, qui s'était empressée de le redire à celui qu'elle intéressait le plus au monde.

Le malheureux paralytique, rapporté sur un brancard à sa femme et à sa fille, dont il serait trop long de raconter l'effroi, le désespoir, le dévouement héroïque et infatigable, put recouvrer peu à peu la parole et l'usage de ses membres...

une parole embarrassée, un mouvement alourdi, mais qui lui permettait de balbutier quelques mots, de remuer les bras et de marcher, mais la paralysie avait frappé le cerveau : cette pauvre tête infirme, que l'intelligence n'aimait plus, était comme le palais de la Belle au Bois dormant : la reine n'était pas partie, comme l'âme après la mort, mais elle était endormie, elle ne trahissait son existence que par des mots sans suite, qui tenaient du rêve, mais enfin, elle était là et pouvait se réveiller.

Au moment où Agénor était entré, le malheureux infirme, assis devant un petit guéridon, s'amusait à regarder, comme un enfant, un grand livre d'images que sa femme avait placé devant lui pour le distraire, et, tout à son occupation, qu'aucune pensée ne venait troubler, il n'avait pas même remarqué l'entrée d'Agénor.

— Lui ! Lui !... s'écria Agénor bouleversé, désespéré de renoncer à la seule femme qu'il eût jamais aimée, et en même temps épouvanté de la demande qu'il venait de faire devant le mari lui-même.

— Oh ! rassurez-vous, dit-elle tristement ; il ne vous comprend pas.

Et elle lui raconta ce que nous venons de dire.

— Et moi qui, en arrivant, vous ai cru en deuil de veuve, lui dit-il.
 Par le fait, elle portait chez elle une simple robe

